



Membre de l'International School Psychology Association (ISPA)

Membre de la Société Française de Psychologie (SFP)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 AU 4 FEVRIER 2023

Lieu : Paris, CISP

Participants : 22 (Catherine Allali, Catherine Barthélemy, Anne Bouguereau, Laurent Chazelas, Christine Desaubry, , Fanny Designe, Florence Dubois, Christiane Esposito, Patricia Garouste, Nathalie Gilmant, Gaby Keiser-Weber, Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Suzel Lombard, , Bertrand Pascaud, Monique Poblete, Richard Redondo, Dominique Swertvaegher, Odile Vetter. Annie Vigneron)

Excusés : 5 (Mélaine Descamps-Bal Catherine Mandouze Geneviève Péquignot, Aline Konop)

Table des matières

Actualités.....	1
Compte-rendu réunion G10 / Centres de formation des psychologues de l'Éducation Nationale	2
Relations DD	2
Préparation de l'Assemblée Générale et de la journée scientifique.....	3
Comité de lecture.....	4
Rapport d'activités du comité de lecture de juin 2022 à juin 2023	4
Projet Erasmus.....	4
Vie internationale.....	5
Groupe site	5
Points divers	5
ANNEXE 1.....	6
Relations avec les délégués départementaux.....	6
Compte-rendu de la Réunion en distanciel des délégués départementaux le 11 janvier 2023	6
ANNEXE 2.....	9
Compte rendu de la réunion du mercredi 26 janvier 2023.....	9
FLYER WEBINAIRE.....	12

Actualités

Laurent Chazelas présente les différentes actualités qui ont concerné l'AFPEN en décembre 2022 et janvier 2023 :

- L'AFPEN a envoyé et reçu les vœux de ses partenaires habituels. A noter, cette année, le Ministère de l'Éducation Nationale ne les a pas envoyés.
- La CNCDP est l'instance qui fait vivre le code de déontologie. Elle donne des avis sur la conformité des actions par rapport au Code. On pourrait par la suite lui ajouter des missions de formation ou de rendu d'avis contradictoires en cas de litiges usagers/psychologues. Cela exige des compétences que les associations n'ont pas pour le moment. Il faudrait la rendre indépendante, car on voit sur le terrain de plus en plus de décisions de justice liées à des articles du code. Une jurisprudence commence à s'installer, elle pourrait à terme permettre que le code de déontologie ait une valeur juridique. Pour diffuser ce code, le format affiche sera décidé par chaque association. L'AFPEN pourra envoyer un QR Code par un Flash Infos par exemple, afin que ce code recueille le plus possible de signatures (sur le site <http://www.codededeontologiedespsychologues.fr/Code-de-Deontologie-des.html>). Pour l'instant, la RGPD empêche la constitution d'une liste nominative de psychologues. Les discussions à ce sujet n'avancent pas vite.
- La SFP organise une grande journée d'information sur la déontologie et les liens entre le juridique et l'éthique le 13 mai 2023. Elle se réunira en congrès en octobre 2023 à Nîmes.
- L'AFPEN envisage d'utiliser le logiciel Mailchimp qui permet d'envoyer le même mail à 2000 destinataires.
- Le courrier de l'AFPEN à l'APsyEN a bien été reçu mais n'a pas eu de réponse pour l'instant.
- L'AFPEN a été invitée au CA de l'ANPEC. Il y a des points de divergence mais également des pratiques communes. Une collaboration pour le prochain congrès de l'ISPA est envisagée mais n'est pas encore concrétisée.
- Un changement de présidence est intervenu récemment à l'Ascomed. Les deux associations sont partenaires depuis longtemps et il est proposé qu'à cette occasion des liens se renouent.

Compte-rendu réunion G10 / Centres de formation des psychologues de l'Éducation Nationale

VOIR ANNEXE 2 POUR LE DETAIL

Les membres du CA, accompagnés par des DD, sont allés présenter l'AFPEN aux stagiaires des huit centres de formation. Pour ce faire, ils disposent d'un diaporama commun, réadapté en fonction du lieu et par année. Le temps d'intervention est environ d'1h 30. Après la présentation et les échanges, la lettre promotionnelle, des revues, des actes et la fiche d'adhésion sont donnés aux stagiaires. Les rencontres visent à faire connaître l'association, ses actions, ses apports. La présence des DD permet d'avoir un référent local à qui s'adresser en cas de besoin. Outre le fait que les revues données ont été appréciées, elles peuvent servir de support et d'éclairage aux EPR qu'ils vont avoir à rédiger. Bien qu'ils bénéficient de tarif particulier, le constat a été fait du peu d'adhésions suite à ces différents contacts. Les stagiaires sont confrontés à diverses difficultés : la disponibilité matérielle et financière, nombre de stagiaires ne sont pas dans leur département d'origine, le stage ne peut s'effectuer dans leur département d'origine, ce qui augmente fatigue et frais... Le groupe a donc réfléchi à divers moyens à mettre en œuvre pour amener les stagiaires à se représenter l'intérêt individuel et collectif d'adhérer par le choix d'une date d'intervention « optimale » en novembre, en informant en amont les directeurs de centres, en faisant un webinaire en octobre : « Vous venez de prendre votre poste à l'EN ...

Relations DD

Afin d'apporter du soutien à la fonction de délégué départemental, le groupe DD du CA a proposé les actions suivantes :

-Permanences avec le support Visio de l'AFPEN créées cette année, auxquelles peuvent participer les DD ainsi que les administrateurs du groupe DD. Elles ont pour but de répondre aux questions des DD, leur apporter des informations (journée scientifique de septembre, campagne d'adhésion, animation d'une délégation...) et mutualiser des expériences départementales. 3 réunions ont eu lieu : 12 octobre 2022, 7 décembre 2022 et 11 janvier 2023 (voir le détail ici : [ANNEXE 1](#)) . La prochaine est prévue le 5 avril.

-Framaliste, qui a plutôt bien fonctionné au début d'année dernière avec diverses questions et partage d'expériences.

- Fiches pratiques à proposer à partir du guide DD. Quelques suggestions : argumentaire pour adhésion, ouvrir un compte, organiser un colloque ou un congrès, une journée de formation, proposer des motions, animer une délégation, modèles de courriers....

Pour développer les adhésions :

- Communication en direct à améliorer (ex la Lettre n'est pas parvenue à un certain nombre d'adhérents)
- Argumentation concrète à intensifier, notamment face aux associations locales pouvant faire concurrence aux délégations dans certains départements
- Relancer des webinaires 3 / an, (diverses thématiques, certaines pouvant être prêtes rapidement le harcèlement, la parentalité, l'entretien clinique, la systémie, psycho-trauma etc....)
- Promotion de la revue, choix des thématiques, implication du terrain.
- Questionnaire relatif aux attentes des collègues.

Préparation de l'Assemblée Générale et de la journée scientifique

Christine Desaubry, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze, Richard Redondo

Nathalie Gilman Monique Poblete, Clotilde Cammal, Patricia Garouste, Véronique Le Mezec, Laurent Chazelas, Annie Vigneron, Suzel Lombard

La journée scientifique aura lieu samedi 30 septembre 2023 au CIS rue Maurice Ravel à Paris. Le thème retenu est : « Le partenariat autour des situations complexes. »

Quatre interventions sont prévues dans la journée :

Le matin

- ☑ Conférence de Céline Nguyen-Viet présentant les processus groupaux et les dynamiques groupales dans le suivi de la grande difficulté scolaire à l'école.
- ☑ Regard croisés de deux professionnels (dont Magali Petit) autour du partenariat dans des situations complexes et leurs limites.

L'après-midi

- ☑ Table ronde avec Stéphane Sarazin et d'autres professionnels de dispositifs extérieurs autour d'une situation clinique.
- ☑ Conférence d'un pédopsychiatre avec mise en perspective des thématiques de la journée.

Il faudrait suivre les démarches de certification de la SFP pour savoir si l'AFPEN pourrait bénéficier du statut d'organisme formateur.

Comité de lecture

Rapport d'activités du comité de lecture de juin 2022 à juin 2023

Christiane Esposito, secrétaire, Catherine Allali, Catherine Barthélémy, Françoise Ichard, Suzanne Lavarenne, Catherine Mandouze, Dominique Swertvaegher, membres du groupe

La revue Psychologie et Éducation est une revue entièrement associative qui paraît quatre fois par an.

Cette année, nous avons édité trois numéros thématiques dont un numéro double. Le comité de lecture se réunit en distanciel une fois par mois pour organiser le travail de recherche, analyser les articles reçus, échanger avec les auteurs. Entre temps le travail se poursuit par courriel tout au long de l'année.

Durant cette courte mandature, nous avons poursuivi la rubrique Témoignages et Pratiques professionnelles, en nous mettant à la disposition des psychologues du terrain pour une aide à la rédaction.

Nos choix éditoriaux s'articulent le plus possible aux préoccupations du terrain.

Nous sollicitons également des articles au cours de journées de formation et de colloques auprès d'auteurs à qui nous proposons d'écrire pour la revue. Cette démarche, enrichissante pour les membres du comité de lecture permet la réalisation de revues thématiques.

Nous recevons de la part des éditeurs partenaires des ouvrages et des revues à partir desquels nous réalisons des fiches de lecture.

Projet d'orientation :

- poursuivre le travail autour de la diffusion et de la communication de la revue.
- travailler à la numérisation de la revue.
- participer à la réalisation d'un ouvrage collectif
- organiser des webinaires

Projet Erasmus

Clotilde Cammal, Patricia Garouste, Nathalie Gilmant, Bertrand Pascaud + participation de Noémie Barat, ingénieure de formation, en visio

Ce groupe travaille sur la possibilité que pourrait avoir l'AFPEN de faciliter les projets de mobilité des psychologues dans le cadre d'un projet Erasmus+. Il faut dans un premier temps que l'AFPEN obtienne une accréditation en envoyant un dossier de candidature, à déposer sur une plateforme ouverte à partir de la mi-juin 2023 jusqu'en octobre 2023. C'est un travail administratif assez

conséquent, il faudra s'assurer que l'AFPEN ait les ressources humaines nécessaires pour le mener à bien.

Cette éventuelle accréditation Erasmus+ permet d'obtenir des financements pour des projets de mobilité vers des pays européens mais également, en sens inverse, d'obtenir des financements pour faire venir des intervenants européens en France, lors d'un congrès, par exemple.

Pour cette démarche d'accréditation, il faut indiquer un nombre estimatif de personnes intéressées par la mobilité. Une proposition de présentation en distanciel du projet sera faite, via les DD, un Flash Info et le site à tous les adhérents le 16 mars à 18h.

Vie internationale

Laurent Chazelas, Mélaïne Descamps- Bal, Nathalie Gilmant, Véronique Le Mézec, Odile Vetter

Il est proposé que l'AFPEN attribue une bourse de 500 € pour participer au prochain congrès de l'ISPA qui aura lieu, on le rappelle, du 5 au 8 juillet 2023 à Bologne, Italie.

Groupe site

Richard Redondo, Fanny Designe, Florence Dubois, Gaby Keiser-Weber, Christine Desaubry, Suzel Lombard, Anne Bouguereau

Ce groupe s'est constitué dans le but d'assurer la maintenance et la mise à jour du site, qui était jusque-là assurées par Richard. Celui-ci forme les membres à une utilisation de Wordpress, aidé par un tutoriel réalisé par Gaby.

Points divers

Le CA a procédé à un ensemble de votes.

Le budget 2022 est approuvé. Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus de vote : 0.

Le projet d'orientation a subi quelques modifications mineures. Le CA valide le projet d'orientation proposé ce jour (4 février 2023). Pour : 20 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Refus de vote : 0.

Un CA en présentiel devait avoir lieu en juin 2023, mais le CA réuni ce jour s'interroge à la fois sur sa pertinence et sur le coût qu'il engendre. La suppression de ce CA en présentiel est donc soumise au vote. Pour : 14 ; Contre : 0 ; Abstentions : 3 ; Refus de vote : 1.

Un webinaire sur le thème du psychotraumatisme va être organisé par l'AFPEN le 23 mars 2023. Il est prévu qu'il puisse être enregistré et disponible en replay sur le site. [VOIR LE FLYER ICI.](#)

ANNEXE 1

Relations avec les délégués départementaux

Monique Tixier, responsable du groupe, Florence Dubois, Fanny Designe, Anne Bouguereau, Suzel Lombard, Annie Vigneron, Richard Redondo, Patricia Garouste, membres

Compte-rendu de la Réunion en distanciel des délégués départementaux le 11 janvier 2023

1. Accueil des délégués

BN : Laurent Chazelas, Christine Desaubry, Méline Descamps-Bal, Christiane Esposito, Bertrand Pascaud, Richard Redondo

CA : Anne Bouguereau, Fanny Designe, Patricia Garouste, Suzanne Lavarenne (+dd 95), Monique Poblete, Odile Vetter, Annie Vigneron,

DD : Isabelle Berne (13), Anne Thirieau (16), Mathilde Pavard (17), Philippe Lacaze (19), Sylvie Lefeuvre Le Flohic (22), Jacqueline Lamour (29), Isabelle Durand (33), Isabelle Boularand (34-66), Sandrine Mazou (35), Emeline Roy (36), Hélène Laborie (40), Mireille Thibodot (60), Valérie Poirier (64), Sophie Darras (71), Martine Pretot (88), Nathalie Daumer Le Priol (91), Blandine De Coincy (92).

2. Calendrier 2023

Report de l'AG de 2021 à 2022 du fait de la pandémie. Choix de revenir aux années impairs et donc le prochain congrès aura lieu en 2025 à Épinal. Comme il n'y aura pas de congrès pendant 3 ans (c'est long), l'AFPEN souhaite organiser une journée scientifique le samedi 30 septembre 2023 à Paris au CISP Ravel (auditorium de 230 places). Cette journée scientifique fera suite au congrès associatif comprenant une réunion DD le matin et une AG l'après-midi ainsi qu'un CA avec les nouveaux élus (pour une mandature de deux ans).

Renouvellement obligatoire du tiers du CA en 2023 (ceux et celles élues à Montpellier).

Pour des contraintes budgétaires, une seule personne représentera le ou les départements (le DD ou un représentant) et sera hébergée et défrayée de ces frais de transport.

Un BN et CA auront peut-être lieu le jeudi 28 septembre (à confirmer).

Le prochain CA en février (du 1 au 4 février 2023) va élaborer les documents nécessaires pour le congrès associatif. Nous vivons une mandature très courte (de juin 2022 à septembre 2023) donc il est proposé de garder le projet d'orientation à l'identique et de reconduire les motions votées.

Cependant, de nouvelles propositions de motions pourront se faire .

Entre Mars et Mi mai 2023, une réunion départementale sera à organiser avec les adhérents de 2023 pour voter les différents éléments (rapport d'activités, financier, tarifs, motions, candidatures avec 9 postes qui seront à renouveler). Les votes se feront par voie numérique jusqu'au 24 mai 2023. Mi juin un BN et un CA devront reprendre les documents des départements et élaborer le document préparatoire pour l'AG;

Début juillet, le document sera envoyé aux DD qui le relayeront ensuite aux adhérent.e.s.

Début septembre, nouvelle réunion dans les départements avant l'assemblée générale du 29 septembre 2023.

3. Présentation de la journée scientifique

Thème : Le partenariat autour des situations scolaires complexes

L'entrée sera gratuite pour les DD. La journée scientifique sera payante pour les adhérents et les non-adhérents. Le CA va réfléchir sur la possibilité d'une conférence en ligne.

4. Campagne d'adhésions

Question de Martine Pretot DD88 : Comment joindre l'ancienne DD du Territoire de Belfort pour permettre de relancer des adhésions aussi sur ce département en ayant les éléments afin d'organiser une réunion? Odile Vetter peut renvoyer les listes des adhérents 2023 mais aussi celles des anciens adhérents.

Des documents pour les adhésions (guide, lettre promotionnelle et fiche d'adhésion) vont être transmis prochainement.

Difficulté de trouver les adresses mail professionnelles des psychologues dans les départements (demande auprès des DASEN, des syndicats...) Grande disparité entre académies et départements : parfois un lien est créé ou des rencontres permettent d'obtenir les renseignements.

La campagne va démarrer suite à la réunion DD. Les tarifs ont changé donc bien utiliser la fiche d'adhésion 2023 (elle peut être téléchargée sur le site). Les DD peuvent se saisir de tous les documents et ensuite d'ajouter un message personnalisé.

Plusieurs façons d'adhérer : en ligne, par courrier directement à Odile Vetter ou en main propre aux DD.

Les vacataires et stagiaires ont un tarif promotionnel.

Odile Vetter saisit chaque fiche papier sur le site et vérifie la validité bancaire. Avec la liste, chaque adhérent reçoit une lettre de bienvenue avec un numéro d'adhérent pour l'année civile et les codes d'accès pour le site. L'adhésion sur site nécessite de remplir un questionnaire. C'est la banque qui envoie la fadette et il est possible de la télécharger. Odile Vetter renvoie plusieurs jours plus tard la confirmation de l'adhésion. Si on paie en plusieurs fois (6 mois par exemple), la validité de la carte doit être valide 7 mois après le dernier prélèvement.

La force d'une association est son nombre d'adhérents. Perte de 20% malgré une année de congrès.

79 adhésions à ce jour.

Donner une autre adresse que celle professionnelle pour les DD car sinon les messages groupés peuvent partir dans les spams.

Isabelle Duran (33) propose une Bourse aux livres (livres de psychologie de collègues partant à la retraite) organisée le 18 janvier 2023.

Privilégier le contact direct, possibilité d'utiliser le zoom de l'association pour des réunions en distanciel

Le CA envoie aussi des mailings (dernier mailing pour les vœux) aux adhérents et anciens adhérents. Utilisation de la framaliste pour échanger sur des idées, projets, difficultés. Importance de mutualiser.

Possibilité de donner des plaquettes, du matériel en demandant à la responsable des DD Monique Poblete

Proposition de formation des ECPA (Georges Cognet peut se déplacer dans les départements pour présenter les outils psychologiques. Son transport est pris en charge par les ECPA).

Doubler le courrier aux psychologues du département et aux RASED (sans noter le nom du psychologue).

Dans le 13, organisation de deux journées de formations par an pour faire la promotion de l'AFPEN et qui amènent des adhérents (la prochaine a lieu le 31 janvier 2023).

5. Revue

Sollicitation d'argumentaire, d'articles, de témoignages, libre propos, CR d'expérience.

Toujours en recherche d'articles pour une revue tous les 3 mois.

Les stagiaires des différents centres de formation vont être sollicités également.

S'abonner et faire abonner les RASED.

Les actes sont en cours de finalisation (il manque encore 1 ou 2 discours) et seront terminés en février 2023.

Les textes sont à adresser à Christiane Esposito :

christiane.esposito@orange.fr ou comité-lecture@afpen.fr

Faire une rubrique sur le site sur la note aux auteurs.

6. La lettre

Fanny Designe est coordonnatrice de la lettre et propose aux DD d'insérer des infos sur les département f.designe@sfr.fr

La carte des vœux AFPEN a été envoyée à 70 partenaires. Ancrage national de l'AFPEN.

ANNEXE 2

Compte rendu de la réunion du mercredi 26 janvier 2023.

Pour les Centres de Formation

Excusé.e.s : Nancy, Lille

Présent.e.s :

- Bordeaux Lyda Lannegrand-Willems (future sucsesseure de Martine Alcorta) - Laurence

Pineaud référente pédagogique - Jérôme Tagu référent INSPE

- Lyon : Nicolas Balteneck
- Marseille : Thierry Navarro - Pierre-Yves Gilles
- Paris : Valérie Cohen-Scali - Ania Aïté EDA - Karine Terrade Chatard EDO
- Rennes : Thierry Marivain - Delphine Planchet

Pour le Groupe des 10

- AFPEN : Laurent Chazelas - Véronique Le Mézec
- APsyEN : Sylvie Amici - Lydia Deyrem
- FFPP et AEPU : Catherine Mastio - Benoit Schneider
- SE-UNSA : Nathalie Eudes
- SFP : René Clarisse
- SGEN-CFDT : Anne-Cécile Bouvet
- SNES-FSU : Catherine Bas - Géraldine Duriez – Catherine Remermier
- SNP : Annie Combet - Cécile Hozenat
- SNUipp-FSU : Natacha Delahaye - Emmanuelle Koessler

Le G10 souhaitait renouveler cette rencontre déjà initiée en 2020 pour faire le point sur les conditions de la formation cette année afin de pouvoir saisir le ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Concernant les démissions

Trois centres témoignent de démissions au moment de la rentrée, sans qu'il n'y ait de recours à la liste complémentaire.

Concernant les refus de titularisation

Des centres ont vu des stagiaires non titularisés en fin d'année (un licenciement, des prolongations de formations ou de stage sur le terrain). L'interrogation des centres de formation quant aux reports porte sur les conditions qui ne sont pas clairement explicité (Les centres de formation n'ont souvent pas d'interlocuteurs à la DPE pour ces questions). Des questions du coup surgissent : quid d'une rémunération pour les tuteurs dont les stagiaires voient leur stage se prolonger ? Suivant les Centres, les reports de stage s'effectuent sur leur lieu d'affectation et la titularisation sera rétroactive. Pour un centre, c'est le jury qui fixe les conditions du report. Les reports ne concernent que les stages et non la formation ce qui peut poser problèmes dans certains cas d'absence longue. Interrogation sur les reports : les conditions sont floues et ambiguës, notamment par rapport aux recrutements par liste complémentaire. Question de la rémunération des tuteurs en cas de prolongation? Par rapport au congé maternité ? Les centres de formation n'ont pas d'interlocuteurs à la DPE pour ces questions.

Comités de pilotage

La totalité des centres ont un comité de pilotage qui se réunit tous les 2 à 3 mois mais pas nécessairement avec l'ensemble des parties prenantes. Là encore, il n'y a pas de cadrage national. Parmi les centres de formation un seul ne comporte pas de psychologue EN-EDA dans le comité de pilotage. Le comité de pilotage se réunit une fois par période, et il réunit le rectorat, l'INSPE et le centre de formation.

Aspects pédagogiques et budgétaires

Chaque centre a pu présenter son dispositif de formation. Dans les maquettes de formation, les options prises sont différentes de centre à centre, sans référence systématique à un cadrage national, en lien avec des contraintes budgétaires et les possibilités offertes par les universités dans lesquelles les centres de formations sont implantés. L'augmentation du nombre de places aux concours n'a pas été répercutée sur les budgets de fonctionnement des centres.

Déroulement de la formation

L'alternance distanciel / présentiel est ajustée en fonction des caractéristiques locales. Certains stagiaires demandent du distanciel en raison du coût de transport et d'hébergement, mais il est compliqué de gérer les EDT car certains enseignants ne le souhaitent pas, il n'y a pas de consignes ministérielles cette année.

Aménagement de la formation

Si certains centres proposent des différences de formations selon le parcours antérieur du stagiaire, la plupart des centres propose le même parcours, avec parfois la volonté de fortifier la cohésion d'un groupe.

Contenus

Des différences existent entre les centres, notamment en termes de différenciation entre les deux

Spécialités. Les stagiaires sont déjà psychologues. Certains réclament des approfondissements théoriques. La question centrale est celle de la posture professionnelle à construire.

Liens avec INSPE

Les INSPE cette année ont connu des réorganisations qui n'ont pas facilité les liens déjà complexes avec la plupart des centres de formations (type de regroupement, distance géographique). Des évolutions et davantage de réflexion commune seraient nécessaires.

Médiation tuteur / stagiaire

Des dispositifs existent dans presque tous les centres. Il y a parfois un accueil d'une journée avec les centres de formation. Un accompagnement est possible au cours de l'année, sans régulation systématique pour l'ensemble des centres.

Choix du tuteur et lieu de stage

Là encore des disparités entre centres et des recommandations faites par le ministère au moment de la constitution du corps, qui semblent ne pas être toujours suivies et ceci au détriment des stagiaires (refus de stages dans les académies limitrophes)

Conclusion

Les membres du G10 remercient les responsables des centres pour ces échanges riches et intéressants.

Ils réaffirment leur attachement à la formation des PsyEN car la création du corps unique a été fortement portée par les organisations. Il est important de pouvoir faire l'articulation avec le vécu des stagiaires et de mieux répondre aux demandes. C'est un temps important du point de vue de la profession pour fonder celle-ci avec nos différentes spécialités.



WEBINAIRE AFPEN

LE PSYCHOTRAUMATISME : Définition et possible devenir



AFPE

Jeudi 23 mars 2023

De 18h à 19h

Clotilde CAMMAL,

Psychologue de l'Éducation nationale,

Membre du conseil d'administration de l'AFPEN

DU psychotraumatisme, Paris V

Membre des cellules d'écoute et d'accompagnement à l'Éducation nationale

Dans sa pratique, le psychologue à l'école peut être amené à gérer des événements potentiellement traumatiques auprès d'enfants et d'adultes.

Lors de sa présentation, Clotilde Cammal abordera les questions suivantes qui seront suivies d'un temps d'échange avec les participants.

Qu'est-ce qu'un événement traumatique ? Comment l'évalue-t-on dans le temps ?

Quels sont les signes cliniques à repérer pour enrayer une possible évolution vers un état de stress post traumatique ?

Quels sont les facteurs de risques et de protections ?

**Inscription obligatoire gratuite
réservée aux adhérents à jour de leur cotisation.**